

de millions de dollars, elle comprend aussi l'étude de tout notre régime de dépenses qui me paraissent encore astronomiques. Il nous sied donc d'y consacrer quelques instants. Je regrette beaucoup que le sujet nous arrive aux tout derniers moments de la session, mais la chose est maintenant irréparable.

Au cours de mes observations sur le budget, le 19 octobre dernier, j'ai déploré l'absence de ce qu'on pourrait appeler un état des affaires. On nous faisait connaître le déficit de l'année en cours et, sauf erreur, pour la période de novembre 1945 à novembre prochain mais, comme je l'ai signalé en cette circonstance, il s'agissait d'un tas de chiffres sans fondement. J'ai souligné que le ministre aurait dû nous donner une idée de notre revenu national et tâcher de lever un peu le voile sur l'avenir. Sans vouloir l'astreindre à une marge d'un million, ni même de dix millions, j'ai cru de notre droit de lui demander un exposé de notre situation. J'espère donc qu'il nous le fournira aujourd'hui, puisque c'est important.

A mon sens, pareil état devrait nous renseigner sur certains faits très simples, par exemple sur la réduction de notre déficit l'an prochain et les années à venir. J'ai noté avec intérêt que, dans son exposé budgétaire, le Chancelier de l'Echiquier avait tenté d'une façon générale,—car ce n'était rien de plus,—de résoudre la question. Cependant, il s'est permis certains pronostics sur la date des budgets équilibrés. Soit dit en passant,—et c'est au moins une partie de mes observations que le ministre admettra,—on nous lance souvent des expressions telles que "financement déficitaire" et "expansion de l'économie". Ces expressions, qui ont sans doute leur place dans le jargon financier et peut-être même dans nos raisonnements sur la finance, n'en portent pas moins certaines gens qui devraient être mieux avisés à s'imaginer que l'on peut continuer à emprunter indéfiniment. J'entends des personnes, qui, pourtant devraient savoir mieux, se bercer d'illusions en se disant que tout va bien tant que nous empruntons de nous-mêmes. C'est une façon de raisonner que n'approuve pas le ministre, j'en suis sûr, et il devrait profiter de l'occasion pour faire connaître sa pensée.

Je rappelle ces faits qui me semblent aller au noeud même du problème. Le ministre, comme tout homme avisé, doit s'inquiéter du chiffre énorme de nos dépenses actuelles. Je n'en dirai pas davantage pour le moment. Je me contenterai d'attendre dans l'espoir que le ministre trouvera moyen de se rendre à ma requête.

Quant au deuxième point, je parle ici comme nouveau député et peut-être sans notions bien précises, au risque de passer pour naïf. S'il devait en être ainsi, je le regretterais. En

surveillant l'adoption des crédits,—et surtout les crédits supplémentaires dont j'attendais une étude tout particulièrement minutieuse,—je constate l'affectation de centaines de milliers de dollars à des fins diverses. Or, je le demande au ministre,—puisque la question me semble de grande importance,—avec quelle efficacité son ministère exerce-t-il son rôle de cerbère des deniers publics?

Un exemple. L'autre soir on nous a présenté un crédit de centaines de milliers de dollars. Pour obtenir des explications, il a fallu que quelqu'un de notre côté de la Chambre les demande et les réponses qu'on nous a fournies étaient si vagues qu'il nous a semblé inutile de retarder les travaux du comité par un interrogatoire du ministre sur tel ou tel crédit. Je doute d'ailleurs qu'il nous eût été possible d'y procéder de façon intelligente. Le ministre peut-il nous indiquer la façon d'agir de son ministère? Suffit-il qu'un chef de service se présente et assure que la dépense est justifiée, qu'elle est à l'avantage du pays, ou bien existe-t-il des normes quelconques? Le ministre possède-t-il certaines données budgétaires dont il s'inspire? Connaît-il les dépenses qu'on peut se permettre et celles dont il faut se garder? Voilà deux points sur lesquels le ministre, je l'espère sincèrement, est en mesure de renseigner le comité.

L'hon. M. ILSLEY: De quel crédit l'honorable député veut-il parler?

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Du crédit relatif à l'Office du film, au montant de \$335,000, je crois. Je ne l'ai cité qu'à titre d'exemple.

Puisque j'ai la parole, autant vaut aborder un autre sujet, bien qu'il soit d'un ordre différent. Le ministre veut-il nous expliquer le fonctionnement de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre? J'en ai déjà parlé. J'aimerais qu'il prenne une de ses divisions, celle des vivres par exemple, et nous en expose le fonctionnement. Puisque les deux questions se rattachent intimement, j'invite le ministre à nous parler des subventions ou primes de toutes sortes,—les subventions aux meuniers, censément pour empêcher l'augmentation du prix de la farine; le paiement du transport du blé de l'Ouest à destination de l'Est; enfin, tous ces versements qui à mon sens constituent des primes ou des subventions. En répondant à ma question, j'espère que le ministre nous fournira tous les détails possibles sur le programme en vigueur, qu'il nous indiquera si les subventions ne s'appliquent qu'aux choses indispensables à la vie, et ainsi de suite.

Le ministre des Affaires des anciens combattants estimera sans doute que je mérite des félicitations pour la brièveté de mes ob-